



AMICALEMENT WEB



SAISON 2014-2015 – N°136 – 9 mars 2015

Formation CFF4 - Projet Associatif - organisée par le District du Jura

Un module de formation "Projet Associatif", partie prenante du **CFF4**, sera dispensé au sein du **District du Jura** les **21 et 28 mars** prochains.

Le **projet associatif** est une des clefs de voûtes du "**projet club**", **outil indispensable pour assurer l'avenir** des clubs et **permettre un développement** dans leur environnement respectif.

Le **CFF4** (Certificat Fédéral de Football) permet au stagiaire de **contribuer au développement de son club, de maîtriser des aspects règlementaires, juridiques et administratifs, de comprendre les attentes de l'ensemble des acteurs** d'un club de football. Dans la lignée de l'intervention de **Patrick PION**, DTN adjoint de la fédération, sur le "projet club", le module du projet associatif permet :

- d'appréhender l'environnement institutionnel du club
- d'identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club
- d'appréhender les bases de la méthodologie de projet
- de pérenniser le club, de participer à la vie associative
- de proposer des actions de développement et de promotion de l'activité
- d'améliorer la communication interne et externe
- d'assurer le suivi et évaluer les actions réalisées

Cette formation spécifique **ouverte à tous les licenciés de plus de 16 ans** qui souhaite ou qui exerce déjà une mission éducative et/ou associative au sein d'un club s'articule sur **2 journées de formation** (2x 8 heures) :

- samedi 21 mars 2015 au siège du District de 9h à 18h
- samedi 28 mars 2015 au siège du District de 9h à 18h

Rappelons que les **présidents de clubs, dirigeants et/ou responsables techniques sont les acteurs majeurs** de la mise en place d'un projet club, et a fortiori, de la création ou de la mise à jour d'un **véritable projet associatif** au sein de leur club.

La date limite d'inscription est fixée au **samedi 07 mars 2015**. Les candidats s'inscrivent via le site Internet du District.

Avec le programme fédéral **Horizon Bleu 2016**, le coût de cette formation est largement limité puisque les dirigeants bénévoles bénéficient d'un **bon de formation de 75 €** spécifique pour ce **CFF4** pour régler les frais de formations pédagogiques alors que les éducateurs **bénéficient d'un bon de formation de 50 €**

NOMBRE D'INSCRIPTION LIMITE